

POLITIQUE ACHATS DU GROUPE PVCP

De par son activité mêlant Promotion et Exploitation, la notion de durabilité est au cœur des prises de décisions du Groupe PVCP. Chaque décision doit permettre la pérennité des sites et leur performance globale sur toute leur durée de vie, dans l'intérêt du Groupe et de ses parties prenantes internes et externes.

Les décisions Achats prises par les équipes PVCP seront ainsi encadrées par la présente politique, avec pour objectif d'intégrer de façon pertinente et optimale les enjeux du Développement Durable dans les prises de décision. La mise en œuvre de cette démarche et sa réussite sont la responsabilité de tous, acheteurs comme non acheteurs, dans l'objectif commun de participer à l'activité du groupe.

Au titre des principes fondamentaux de proximité, d'exemplarité, d'intégration et d'anticipation et d'innovation qui guident nos actions¹, le Groupe PVCP s'est engagé formellement en faveur de relations durables et saines avec ses fournisseurs et est labellisé Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables.²

Les principes guidant les achats du Groupe PVCP

Les principes de la norme ISO20400 qui s'appuie sur ceux de la norme ISO 26000 seront à terme, déclinés dans tous les achats du Groupe PVCP. Ces achats sont dédiés à la construction des projets neufs et à leur rénovation avec en phase d'exploitation les achats de maintenance, d'opérations et d'énergie ainsi que les achats de fonctionnement. Les achats responsables se développent en fonction de la sensibilité de la catégorie aux enjeux RSE et en fonction de l'identité de chacune des marques du Groupe.

Par conséquent, la Politique Achats du Groupe prend en compte les 7 questions centrales de la norme ISO 26000 :

- **Gouvernance** : système par lequel l'entreprise prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs ;
- **Droits de l'Homme** : devoir de vigilance, éviter les situations représentant un risque pour les Droits de l'Homme, prévenir la complicité, respecter les principes fondamentaux et droits du travail ;
- **Relations et conditions de travail** : s'assurer des bonnes conditions de travail et de protection sociale, sécurité au travail ;
- **Environnement** : protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels, utilisation responsable des ressources ;
- **Loyauté des pratiques** : lutte contre la corruption, concurrence loyale, promotion de la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur ;

¹ « Développement Durable : Notre vision et nos engagements », Paris le 27/03/2012

² <http://www.relations-fournisseur-responsables.fr/le-label-relations-fournisseur-responsables/>

POLITIQUE ACHATS DU GROUPE PVCP

- **Questions relatives aux consommateurs :** pratiques loyales en matière de commercialisation, d'informations et de contrats, protection des données et de la vie privée des consommateurs, accès aux services essentiels ;
- **Communautés et développement local :** création d'emplois et développement des compétences, implication auprès des communautés ;

Les axes prioritaires du Groupe PVCP :

Dans ce cadre, le Groupe PVCP a choisi d'accentuer ses efforts sur 4 axes :

Etre un partenaire économique durable pour les territoires : PVCP s'engage à avoir un impact positif sur la société grâce à ses achats, en ayant notamment recours le plus possible aux PME et entreprises locales, au Secteur du Travail Adapté et Protégé et aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique, lorsque cela est possible et pertinent.

Cela se traduit notamment par les actions suivantes :

- Impliquer au moins une entreprise du secteur adapté dans les consultations de service à forte part de main d'œuvre ;
- Inclure des clauses d'insertion sociale dans les contrats de construction ;
- Consulter des entreprises situées à moins de 100 km de lieu d'utilisation du produit/service, lorsque leur offre peut répondre aux spécifications ;
- Consulter à minima une PME dans tous les appels d'offres, lorsque leur offre peut répondre aux spécifications ;

Objectif 2018

- ✓ 100% des acheteurs formés au recours au Secteur du Travail Protégé et Adapté (STPA) et aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)

Responsabiliser les acheteurs, les clients internes: PVCP s'engage à mettre en œuvre des formations à destination des acheteurs et des clients internes aux enjeux du développement durable et de la loyauté des pratiques dans les achats et les relations avec les fournisseurs ;

20% du bonus des acheteurs est désormais conditionné à des objectifs d'achats responsables.

Objectif 2018

- ✓ 100% des acheteurs ayant une rémunération variable indexée sur des objectifs Achats Responsables

Avoir une base fournisseur responsable : PVCP s'engage à travailler avec des fournisseurs volontaires dans la maîtrise de leurs impacts environnementaux, sociaux et sociétaux.

Cela se traduit notamment par les actions suivantes :



POLITIQUE ACHATS DU GROUPE PVCP

- Qualification de la performance sociale et environnementale de tous les fournisseurs sollicités ;
- Mettre en place des plans d'actions afin de limiter les atteintes graves envers les droits humains, les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes et l'environnement ;
- Mettre en œuvre des plans d'amélioration pour les fournisseurs sous-performant en termes de RSE et stratégiques pour l'entreprise, ou exposant l'entreprise à de hauts risques ;

Objectif 2018

- ✓ Cartographier les risques RSE sur la chaîne d'approvisionnement
- ✓ 100% des fournisseurs à risques élevés évalués sur leur performance RSE
- ✓ Mise en place de plans d'amélioration pour les fournisseurs identifiés comme risqués
- ✓ Conservation du Label Relations Fournisseurs et Achats Responsables

Acheter des produits et des services responsables : PVCP s'engage à intégrer de façon optimale des spécifications RSE dans la sélection des produits et des services, et à les prendre en compte dans le choix final des offres afin de réduire son empreinte environnementale.

Cela se traduit notamment par les actions suivantes l'intégration des spécifications RSE obligatoires et/ou réhibitoires dans la sélection des offres ;

Objectif 2018

- ✓ Sur les catégories identifiées comme prioritaires, 100% des appel d'offres intègrent des spécifications RSE réhibitoires pour la sélection du fournisseur.

L'éthique du Groupe PVCP

La direction des achats et ses acheteurs s'appuient sur une déontologie stricte qui s'articule autour de trois axes :

- Une charte éthique qui énonce clairement les limites dans lesquelles s'exercent l'activité d'acheteur et les relations avec les fournisseurs ;
- Une égalité de traitement entre les fournisseurs garantie par un processus d'appel d'offre structuré et audité ;
- Un strict respect des contrats signés ;

Engagements des fournisseurs du Groupe PVCP

Le Groupe PVCP attend de ses fournisseurs une contribution active à cette Politique Achats Responsables.

Les fournisseurs s'engagent à :

- Etre conformes aux normes et réglementations en vigueur en matière de RSE ;



GROUPE PIERRE& VACANCES CENTER PARCS – Direction des Achats

POLITIQUE ACHATS DU GROUPE PVCP

- Accepter d'être évalués sur leur performance RSE et, si nécessaire, de proposer une démarche d'amélioration ;
- Accompagner le Groupe PVCP dans l'atteinte de ses objectifs RSE notamment en proposant des produits, des procédés ou des services innovants ;
- Promouvoir cette Politique auprès de leurs fournisseurs et sous-traitants ;

Document mis à jour le 03/10/17 à Paris,

Martin de Neuville

Thierry Hellin

Directeur des Achats Groupe

Directeur Général Adjoint